

COMMUNE DE SAINTE MARIE DE CUINES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 26 MAI 2020 À 19H.

L'an deux mille vingt, le vingt-six du mois de mai à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Marie-de-Cuines proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations du quinze mars, se sont réunis en séance ordinaire à huis clos, à la salle polyvalente de Sainte Marie, comme autorisé suite à la situation sanitaire actuelle, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Philippe GIRARD, Maire sortant, qui souhaite la bienvenue aux nouveaux élus et procède à l'appel nominal des personnes mentionnées ci-dessous et les déclare installées dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux :

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

BELHADDAD Abdelhamid, BORDON Gérard, BOZON-VAILLE Françoise, CORONEL Célia, DA SILVA Emmanuel, DELEGLISE Christian, GIRARD Philippe, GROS Bernard, LAPERROUSE Madeleine, LEMAITRE Christophe, MARTIN-COCHER Olivier, MORVAN Yves, ROSTAING Laurence, SCHNEIDER Laëtitia, SORNET Emilie.

Philippe GIRARD cède la présidence à Gérard BORDON, doyen d'âge des membres du Conseil Municipal.

Gérard BORDON salue les élus demande d'observer une minute de silence à la mémoire des nombreuses victimes de la pandémie qui persiste.

Il rappelle le rôle des conseillers, le travail en équipe, en souhaitant la tenue de réunions à durée déterminée avant de passer à l'ordre du jour :

Ordre du jour :

I. DELIBERATION POUR L'ELECTION DU MAIRE

Le Président, après avoir donné lecture des articles L.2122-4, L.2122-5, L.2122-7 et L.2122-8 du CGCT a invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire conformément aux dispositions prévues par l'article L.2122-4 du CGCT.

Madame LAPERROUSE est nommée secrétaire de séance

Célia CORONEL est nommée 1^{er} assesseur

Olivier MARTIN-COCHER est nommé 2^{ème} assesseur

Gérard BORDON appelle à la candidature au poste de Maire.

Philippe GIRARD se porte candidat

Chaque Conseiller Municipal a remis au Président son bulletin de vote secret écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du scrutin par le 1^{er} assesseur a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Bulletins blancs : 01

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 08

A obtenu : Philippe GIRARD 14 voix

Philippe GIRARD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Gérard BORDON cède la présidence de la séance au Maire nouvellement élu.

Philippe GIRARD salue ce nouveau départ pour un mandat qui commence dans des conditions inédites. Il remercie les habitants qui ont fait confiance à la nouvelle équipe pour les 6 années à venir et lui souhaite la pleine réussite.

Il remercie les élus sortants pour leur travail et les nouveaux qui ont toute leur place au sein du conseil. Son souhait est de rester au plus proche des habitants.

II. DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS.

M. le Maire propose 4 postes d'adjoints, dont le 4^{ème} réparti entre 3 conseillers délégués.

VOTE : 15 pour

III. DELIBERATIONS POUR L'ELECTION DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DELEGUES

1. Poste de 1^{er} Adjoint

Philippe GIRARD propose Gérard BORDON

Chaque Conseiller Municipal a remis au Président son bulletin de vote secret écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du scrutin par le 1^{er} assesseur a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Bulletins blancs : 01

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 08

A obtenu : Gérard BORDON 14 voix

Gérard BORDON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé 1^{er} Adjoint et a été immédiatement installé.

2. Poste de 2^{ème} Adjoint

Philippe GIRARD propose Madeleine LAPERROUSE

Chaque Conseiller Municipal a remis au Président son bulletin de vote secret écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du scrutin par le 1^{er} assesseur a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Bulletins blancs : 01

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 08

A obtenu : Madeleine LAPERROUSE 14 voix

Madeleine LAPERROUSE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamée 2^{er} Adjoint et a été immédiatement installée.

3. Poste de 3^{ème} Adjoint

Philippe GIRARD propose Abdelhamid BELHADDAD.

Chaque Conseiller Municipal a remis au Président son bulletin de vote secret écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du scrutin par le 1^{er} assesseur a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Bulletins blancs : 01

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 08

A obtenu : Abdelhamid BELHADDAD : 14 voix

Abdelhamid BELHADDAD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé 3^{ème} Adjoint et a été immédiatement installé.

4. Postes de Conseillers Délégués

Philippe GIRARD propose Françoise BOZON-VIAILLE, Christian DELEGLISE, Bernard GROS

Chaque Conseiller Municipal a remis au Président son bulletin de vote secret écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du scrutin par le 1^{er} assesseur a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Bulletins blancs : 01

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 08

A obtenu : Françoise BOZON-VIAILLE : 14 voix

Françoise BOZON-VIAILLE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamée Conseillère déléguée et a été immédiatement installée.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Bulletins blancs : 01

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 08

A obtenu : Christian DELEGLISE : 14 voix

Christian DELEGLISE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé Conseiller délégué et a été immédiatement installé.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Bulletins blancs : 01

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 08

A obtenu : Bernard GROS : 14 voix

Bernard GROS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé Conseiller délégué et a été immédiatement installé.

Christian DELEGLISE prend le titre de 4^{ème} Adjoint.

M. le Maire demande à rajouter un point à l'ordre du jour concernant :

- l'élection de 3 délégués pour la Communauté de communes de La Chambre (la 4C)
- l'élection de 2 titulaires et un suppléant pour le Syndicat Arc Energies Maurienne.

Vote : 15 pour

IV. DELIBERATIONS DES DELEGUES POUR LA 4C ET LE SYNDICAT ARC ENERGIES MAURIENNE

1. Délégués à la 4C.

Philippe GIRARD, Gérard BORDON et Yves MORVAN sont candidats.

Chaque Conseiller Municipal a remis au Président son bulletin de vote secret écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du scrutin par le 1^{er} assesseur a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Bulletins blancs : 01

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 08

A obtenu : Philippe GIRARD 14 voix

Philippe GIRARD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été élu conseiller communautaire

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Bulletins blancs : 01

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 08

A obtenu : Gérard BORDON 14 voix

Gérard BORDON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été élu conseiller communautaire

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Bulletins blancs : 01

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 08

A obtenu : Yves MORVAN 14 voix

Yves MORVAN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été élu conseiller communautaire

2. Délégués au Syndicat Arc Energies Maurienne

Philippe GIRARD et Gérard BORDON sont proposés délégués titulaires et Abdelhamid BELHADDAD comme délégué suppléant.

Chaque Conseiller Municipal a remis au Président son bulletin de vote secret écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du scrutin par le 1^{er} assesseur a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Bulletins blancs : 01

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 08

A obtenu : Philippe GIRARD 14 voix

Philippe GIRARD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été élu délégué titulaire

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Bulletins blancs : 01

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 08

A obtenu : Gérard BORDON 14 voix

Gérard BORDON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été élu délégué titulaire

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Bulletins blancs : 01

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 08

A obtenu : Abdelhamid BELHADDAD : 14 voix

Abdelhamid BELHADDAD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été élu délégué suppléant.

M. le Maire fait valider le compte rendu de la séance du 11 mars 2020 aux élus présents à cette date.

Il indique que la prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le mercredi 3 juin à 20h à la salle polyvalente et dans les mêmes conditions que la présente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.